



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maltraitance

Question écrite n° 82392

## Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur l'aggravation de la maltraitance des enfants qui a progressé de 7 % au cours de l'année 2004 suivant l'enquête de l'Observatoire national de l'action sociale. Abus sexuels, violences physiques ou psychologiques, manque de soins, toutes formes se développent dans certaines familles fragilisées, par suite du chômage, des difficultés financières, des mauvaises conditions d'habitat, de marginalité. Il lui demande quelles mesures peuvent être prises pour accroître des moyens de solidarité de proximité, entre les communes, l'école, les travailleurs sociaux, les associations contre la solitude, pour lutter efficacement contre cet accroissement de la maltraitance des enfants.

## Texte de la réponse

Le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille est particulièrement attentif à la situation des enfants maltraités. Plusieurs rapports publics récents ont mis à jour des failles dans notre système de protection de l'enfance et il y a consensus aujourd'hui sur la nécessité de le rénover. C'est pourquoi une réforme de ce dispositif a été entreprise par le Gouvernement. Un projet de loi réformant la protection de l'enfance a été présenté au conseil des ministres par le ministre délégué à la famille le 3 mai 2006, en vue de son adoption avant la fin de l'année 2006. La réforme est bâtie selon trois grands axes : renforcer la prévention, parce qu'il faut anticiper des difficultés futures et agir avant qu'il ne soit trop tard ; organiser le signalement parce qu'il faut détecter plus tôt et à bon escient les situations de danger ; diversifier les modes de prise en charge des enfants parce qu'il faut pouvoir répondre à chaque situation individuelle. Le projet de loi a été adopté par le Sénat le 21 juin 2006.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Perrut](#)

**Circonscription :** Rhône (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 82392

**Rubrique :** Enfants

**Ministère interrogé :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

**Ministère attributaire :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 décembre 2005, page 11990

**Réponse publiée le :** 22 août 2006, page 8904